

Étude de desserte en énergies renouvelables

Vous réalisez un projet d'aménagement requérant une étude d'impact*, et souhaitez analyser les potentialités énergétiques ? Loire-Atlantique développement propose une étude de desserte en énergies renouvelables (ENR) pour déterminer les filières les plus pertinentes du point de vue énergétique, technique, économique et environnemental.

Évaluez les potentialités ENR de votre projet d'aménagement

Notre analyse combine des critères d'ordre énergétique, économique et environnemental à des critères plus opérationnels tels que l'échelle d'application, les leviers activables pour la bonne mise en œuvre des orientations retenues, etc.

Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) est un document de planification phare pour la stratégie territoriale en matière de climat, d'air et d'énergie. L'étude de desserte ENR que nous proposons s'inscrit dans cette dynamique. Telle que nous l'envisageons, elle constitue un processus continu, véritablement intégré à vos réflexions sur l'Aménagement.

** [...] Toute action ou opération d'aménagement faisant l'objet d'une étude d'impact doit faire l'objet d'une étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergies renouvelables de la zone, en particulier sur l'opportunité de la création ou du raccordement à un réseau de chaleur ou de froid ayant recours aux énergies renouvelables et de récupération. – [Article L300-1 du Code de l'urbanisme](#)*

Les grandes étapes de notre accompagnement

1. État des lieux : analyse des ressources énergétiques disponibles sur site ou dans l'environnement proche.
2. Estimation des besoins énergétiques du projet.
3. Mise en perspective et analyse de l'adéquation entre les différentes ressources et les besoins du projet.
4. Analyse de l'opportunité de la création ou du raccordement à un réseau de chaleur.

[Toutes nos offres énergies renouvelables](#)

